



Patricia : 06 77 31 25 95



Journée du dimanche 17 décembre 2023 Blandy-Champeaux

Une randonnée très riche en patrimoine dans le Sud de la Brie, variant plaines, sous-bois et villages, sans difficulté particulière.

Parcours

20 km. 5h00 de marche.

Dénivelé positif : 79 m. Dénivelé négatif : 79 m. Point haut : 106 m. Point bas : 65 m.

Carte IGN 2416 OT

Rendez-vous :

8h30 au marché de Paray ou 9h30 au parking de l'église place des Tours à BLANDY, au pied de l'église.

GPS : 48.568074, 2.781459

Indemnisation covoiturage : 6€ (96 km)

Compte tenu des dernières conditions climatiques, les bâtons sont conseillés pour palier au terrain glissant par endroit, ainsi que des chaussures montantes et des gûêtres.

Descriptif

Après avoir contourné le château-fort de Blandy, nous nous engagerons sud-sud-est pour suivre le GR1.

Après une traversée de plaine, nous passerons devant la chapelle de Notre Dame de Roiblay et le moulin de Flagy. Nous poursuivrons jusqu'à CHAMPEAUX et la collégiale Saint Martin.

Nous quitterons le GR1, nous nous orienterons nord-est et passerons devant un château d'eau.

En poursuivant, nous passerons devant une station d'épuration pour arriver à SAINT-MERY et son église construite au XIIème siècle.

En cas de pluie, nous pourrions déjeuner au lavoir ou dans l'abri bus.

En sortant de ce village, nous passerons devant le cimetière et continuerons jusqu'au ru d'Ancoeur que nous longerons vers l'ouest pour rejoindre le PR.

Nous poursuivrons en passant devant le moulin de Chaunoy pour arriver au château d'Aunoy datant également du XIIème siècle.

Nous continuerons le PR jusqu'aux véhicules à BLANDY

Animatrice : Patricia.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier